



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

E'mail : communistes@sitecommunistes.org

08/05/2023

Résumé des questions économiques et sociales.

Semaine n° 121 du 08 mai 2023

NON LA PAGE N'EST PAS TOURNÉE : LES ORGANISATIONS de LA CGT SUR LE TERRAIN N'ATTENDENT PAS PASSIVEMENT LE 6 JUIN !

Leur motivation ne faiblit pas. A l'appel de la CGT, quelques dizaines d'électriciens et gaziers d'Engie, EDF et leurs filiales se sont rassemblés ce mercredi, en fin de matinée sur les marches de la Grande Arche. Toujours opposés à la réforme des retraites, les manifestants ont déployé une grande banderole « EDF GDF – 100 % Public », en référence à un vieux combat que mène depuis plus de deux décennies le syndicat pour renationaliser totalement les deux groupes.

« *Nous sommes toujours en lutte. On n'est pas d'accord pour se faire voler deux ans de notre vie. On va continuer à se battre contre cette réforme des retraites* », a confié Valerie, syndicaliste CGT chez EDF. Et le choix de La Défense comme lieu de rassemblement n'avait rien d'un hasard. « *La Défense est un lieu symbolique. Nous avons ici beaucoup des entreprises de l'énergie. Tout le secteur est là* », a-telle rajouté.

Après cette opération éclair, les protestataires se sont dirigés au pied de la tour Engie pour dénoncer une « *chasse aux sorcières* » menée par GRDF, l'entreprise de distribution de gaz en France entièrement détenue par Engie. « *Nous voulons faire stopper GRDF dans sa soif de vengeance et qu'il arrête de mettre nos camarades au piloris* », a scandé Nicolas Nogeues, responsable CGT des mines et de l'énergie dénonçant les multiples procédures disciplinaires lancées par l'entreprise envers certains salariés grévistes.

« MA VIE AU PIQUET » : RÉCIT DE 28 JOURS D'OCCUPATION DU SITE ENEDIS À GAP (Hautes-Alpes) !

Après un mois de blocage du dépôt d'Enedis de Gap, les salariés du gestionnaire public du réseau d'électricité ont levé le piquet de grève mais leur détermination est intacte.

Le piquet de grève est levé après 28 jours de blocage !

Un temps de pause nécessaire pour réfléchir au nouveau visage à donner à la lutte des salarié-es de l'énergie.

Après 28 jours, les énergéticiens ont cessé d'occuper le dépôt Enedis du quartier de Patac à Gap, où s'est nouée « *une fraternité inoubliable, et où se sont disputé des matchs de volleyball au-dessus des barbelés* », raconte Jems Condaminet secrétaire général de la CGT Mines Energie des Hautes-Alpes. Il dit avoir « *perdu cinq kilos et pas eu le temps d'organiser son mariage prévu en mai prochain* », mais que « *fin de l'occupation ne rime pas avec résignation* ».

Venu témoigner, avec ses camarades militants, de la vie sur le piquet de grève, lors d'un « *apéro des luttes* » organisé par l'union départementale CGT des Hautes-Alpes, le 20 avril à la Bourse du Travail de Gap, le syndicaliste annonce une pause, « *le temps de reprendre de l'énergie* », justement. Et de donner un nouveau visage à la lutte contre la réforme des retraites.

« *L'avis du Conseil constitutionnel suivi de la promulgation express de la loi n'a servi qu'à faire grandir notre colère* », ajoute Jems.

Avec bien d'autres militants, il revenait de la centrale thermique de Gardanne (Bouches du Rhône), où l'ensemble des syndiqués CGT des industries électriques et gazières de la région s'étaient réunis dans la matinée autour de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, et de Sébastien Menesplier, secrétaire général CGT Mines-Energie. Pour construire la suite du mouvement contre la réforme des retraites.

L'endroit n'avait pas été choisi au hasard : les agents de la centrale thermique de Gardanne se battent depuis cinq ans pour conserver leur outil de travail.

Un milliard de manque à gagner pour EDF !!!

Avec le blocage de sites, les énergéticiens ont contribué à mettre le réseau électrique sous tension, se félicite Jems. Mi-avril, EDF chiffrait à un milliard d'euros le manque à gagner du fait de la mobilisation sans faille des salariés du secteur de l'énergie contre la réforme des retraites.

Loin de renoncer à faire plier Emmanuel Macron, les militants entendent maintenant changer de méthode, et prendre le temps de la réflexion.

« A Gap, on a voté la pause, pas le renoncement. La lutte prendra un autre visage », assurent-ils.

Comme chez les cheminots, la colère est montée d'un cran chez les énergéticiens. Rendez-vous pour de nouvelles actions inédites.

MACRON PARQUÉ DANS LA TRIBUNE OFFICIELLE !

Les médias à la solde du système macronien auront beau minimiser ce qui s'est passé lors de la coupe de France de football et les jours précédents, déployer le récit d'un président " *épargné* ", ils ne pourront pas masquer l'impossibilité pour le pouvoir d'utiliser la finale de la coupe de France de football comme un instrument de communication et de moyen de prétendre que la page des retraites est tournée.

Tout cela à grand renfort d'interdictions (**contrées juridiquement**), de confiscations de cartons rouges et de sifflets, de non-diffusion de l'image de Macron sur grand écran dans le stade même et sans pouvoir néanmoins empêcher totalement les manifestations d'opposition !!!

AUBAGNE (Bouches-du-Rhône) : CASSEROLADE POUR LE MINISTRE DES ARMÉES !!!

En ne perdant pas de vue que macron a promis 413 milliards de dépenses militaires au détriment des investissements dans l'école, l'hôpital public, les services à la personne, les services publics de manière générale... Sébastien Lecornu a été reçu par une casserolade qu'il n'a pas du tout apprécié, pour sa visite au régiment de la légion étrangère !!!

LANN-BIHOUE (Morbihan) : CASSEROLADE POUR LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE !!!

Le jeudi 4 mai 2023, la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet a visité la Base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué à Quéven (Morbihan). Elle a eu un comité d'accueil et un concert de casseroles à son arrivée. À toutes fins utiles, un important service de sécurité a été disposé aux abords de l'entrée de la BAN, elle-même gardée par des militaires !!!

NANCY (Meurthe et Moselle) : LA POLICE PROTÈGE LES PÉTAINISTES !!!

Fin avril, E. Zemmour se déplaçait dans la ville de Nancy. À cette occasion, des néo-nazis ont chanté l'hymne de la collaboration : *«Maréchal nous voilà»*. **Le chant des crimes de masse, des exécutions sommaires, du génocide et de la collaboration avec Hitler.**

Ici, pas de *«séparatisme»*, pas de tweets indignés d'élus. La police a protégé ces néo-nazis avec le sourire. Pendant l'hymne pétainiste, les agents enfilèrent des masques à gaz avant de tirer des grenades lacrymogènes sur les antifascistes. **Tout ce petit monde travaille ensemble.**

Le candidat du pétainisme continue d'être sponsorisé par les grandes chaînes de télé, malgré ses multiples condamnations pour racisme. Le gouvernement utilise des lois antiterroristes pour interdire des casserolades. Il tente de dissoudre les associations écologistes et s'en prend à la Ligue des Droits de l'Homme. C'est la France de Macron en 2023.

MAC-DONALD'S À AMIENS (Somme) : LES SALARIÉS GRÉVISTES FONT DES BARRAGES FILTRANTS !

Vendredi 5 mai, les entrées du McDonald's, filtrées toute la journée. Une quinzaine de manifestants se sont rassemblés devant le commerce, et ont déposé des palettes pour empêcher les voitures d'accéder au site, à l'appel de la CGT.

Une action coup de poing en soutien aux cinq salariés grévistes depuis le 28 avril qui réclament un CDI à 35 heures pour ceux qui le souhaitent, le retrait de la réforme des retraites, mais surtout de meilleures conditions de travail.

Les grévistes dénoncent un manque de sécurité !

"Certains salariés ont reçu des coups d'électricité du toaster qui sert à cuire les pains. En mettant la spatule on se prenait un coup de jus et dès qu'on met la main sur le plan de travail on se prend un coup de jus" explique Loïc,

représentant du personnel CGT, qui dénonce du matériel défectueux.

"La direction disait non, c'est pas possible. Or, le directeur est arrivé, a mis la main et a dit oui, en effet, là, il y a un problème. Le technicien est venu le lendemain, quatre prises sur les cinq sont grillées de l'intérieur. Donc c'est bien qu'il y a un problème quelque part. Ça veut dire que les vérifications ne sont pas faites et ce n'est pas logique. À un moment, il faut dire stop, ce n'est plus possible. Nous travaillons dans de mauvaises conditions, on veut être en sécurité."

AMAZON : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DEVANT LE SITE DE BRÉTIGNY- SUR ORGE (ESSONNE) !

Depuis l'ouverture de l'entrepôt Amazon à Brétigny-sur-Orge sur Orge, la CGT ne cesse de dénoncer les conditions et les cadences de travail. En 2022, nous avons recensé environs 1.700 accidents de travail sur le site Ory 4, tous les postes sont touchés.

Pour l'année 2023, 116 accidents avec arrêt, 356 au total sur le premier trimestre, ce sont les salarié-es d'Amazon les victimes de cette profitabilité à outrance ! Plutôt que de travailler à améliorer les conditions de travail de ses salarié-es la direction de l'entrepôt de Brétigny-sur-Orge, préfère contester la majorité des déclarations d'accident de travail à la caisse primaire d'assurance maladie. Aujourd'hui la CGT de l'Essonne avec les salarié-es était présente devant le site de Brétigny-sur-Orge, dans le cadre de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail à la rencontre des salariés. La CGT revendique :

- La fin des chronomètres sur les postes de travail.
- Le retour d'expérience avec le CSE, pour tous les accidents de travail avec arrêt.
- La bonne prise en compte des adaptations de postes, pour restriction médicale.
- Une meilleure gestion des inaptitudes, qui aujourd'hui sont traitées par des licenciements, trop régulièrement.
- Une enquête sur les risques psychosociaux indépendante.
- La retraite à 60 ans, et 55 pour les métiers pénibles.
- L'arrêt des contestations systématiques des accidents de travail.

GARDIEN-NES DE TROUPEAUX : DÉPLACER DES MONTAGNES !!!

Le 28 avril, le syndicat CGT des gardien-nes de troupeaux de l'Isère s'est mobilisé devant la maison de l'agriculture du département soutenu par la fédération, l'union départementale CGT du 38 et les unions locales CGT des alentours.

Que ce soit dans les Pyrénées ou dans les Alpes, les syndicats CGT départementaux des gardien-nes de troupeaux exigent partout l'ouverture de négociations pour, notamment, la reconnaissance de leurs qualifications, l'amélioration des conditions de travail et de logement. En Isère, suite au refus de la FDSEA de s'asseoir à la table des négociations, les salariés se sont mobilisés.

La montagne ne doit pas être une zone de non droit !

Car derrière la « *carte postale idyllique* » du métier de gardiens de troupeaux se cachent des conditions de travail, de logement et de rémunération déplorables. Payés au ras des pâquerettes leur niveau de qualification n'est pas reconnu, pourtant que ce soit l'augmentation de la taille des troupeaux, la pression touristique, la prédation, la sécheresse, les responsabilités des salarié-es sont de plus en plus importantes.

A cela s'ajoute des conditions de logement souvent insalubres, et des conditions de travail exposant les salarié-es à de nombreux risques, de maladies professionnelles et d'accidents parfois mortels, comme ce fut le cas pour une jeune bergère, il y a deux ans. La mobilisation du syndicat CGT des gardien-nes de troupeaux de l'Isère a permis de faire sauter le barrage patronal. Des négociations vont s'engager. Le syndicat et la fédération y porteront avec force les exigences légitimes des salarié-es et nous restons mobilisés pour obtenir la satisfaction de nos revendications. Une première avancée qui en appelle d'autres.

UNE INSULTE AUX COMÉDIEN-NES ET TECHNICIEN-NES ! (Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT) !

Nous nous étonnons du choix du Festival de Cannes de sélectionner le film de Catherine Corsini *"Le Retour"* après les révélations par certain-es professionnel-les sur les conditions de tournage (harcèlement moral, violences sexistes et sexuelles), demande d'autorisation soumise à la « *Commission des enfants du spectacle* » pour l'emploi d'une comédienne mineure « *expurgée* » d'une scène explicitement sexuelle, (accident de la route, alcool sur le tournage, etc...)

Faire le choix de sélectionner ce film envoie de fait un message très clair : les violences morales, sexistes et sexuelles ne sont pas un sujet pour le Festival de Cannes. Celles ou ceux qui les dénoncent n'ont pas voix au chapitre de la sacro-sainte création. Nous soutenons bien évidemment les technicien-nes et comédien-nes qui ont osé faire part à la production des conditions de tournage, les comportements inacceptables de sa réalisatrice ou de

certain-es de ses collaborateur-trices.

Ils et elles ont fait preuve de courage malgré les intimidations. Nous les soutenons depuis le début et nous avons demandé il y a plusieurs mois maintenant la mise en place d'une **Commission d'enquête du Comité Central d'Hygiène et de Sécurité du Cinéma**. Faire semblant de ne pas connaître la difficulté à porter plainte et le risque de « blacklistage », pour cautionner ce genre de pratiques en le sélectionnant au Festival de Cannes, est une insulte à l'ensemble des équipes artistiques et techniques qui participent à la création des films et au rayonnement de notre cinématographie.

Nous tenons à rappeler qu'il est essentiel de continuer à former les technicien-nes et comédien-nes pour devenir Référent Harcèlement Ambassadeur (3 jours de formations) sur les tournages pour qu'ils et elles puissent travailler dans les meilleures conditions possibles et puissent être acteurs-trices, à part entière, du déroulement du tournage. Le discours qui donne prise à la tyrannie au nom de l'art et du génie de la création, la toute-puissance du créateur demiurge et intouchable, doivent prendre fin. Ce discours est devenu inacceptable aux yeux de beaucoup de professionnel-les de ce métier, notamment des plus jeunes.

Malgré les abus constatés sur le film, lui offrir une tribune internationale est un bien mauvais signal que donne le Festival International du Film sur son respect de toutes celles et tous ceux, artistes et technicien-nes, qui donnent vie aux œuvres.

REPRESSION PATRONALE EN VAUCLUSE : SOUTENIR LES CAMARADES DE SONELOG !

Les salarié-es de Sonelog le Pontet ont mené une lutte exemplaire d'un mois complet pour l'amélioration de leurs conditions de rémunération. Ils demandaient une prime de 1.000€.

Un mois complet de grève 7j/7, jours et nuits par tous les temps, sans salaire !

Malgré plusieurs tentatives de négociations des élus CGT, l'entreprise a fait le choix du pourrissement, allant jusqu'à menacer les grévistes.

Interpellée par la CGT, la direction départementale du travail a tenté d'organiser des réunions de médiation, sans résultat.

Sur demande de la préfète de Vaucluse, la direction régionale du travail PACA a pris le dossier en main via une commission de conciliation, le 14 avril, réunissant les parties prenantes ainsi que des représentants des salarié.es et des organisations patronales « neutres ».

Un accord de fin de conflit a été signé ce jour-là répondant en partie aux revendications des salarié.es (800€) et mettant fin au conflit. À l'issue de cette journée complète de négociations, tout le monde semblait satisfait.

Lundi 17 avril 2023, les salariés ont repris le travail sous les applaudissements des camarades de l'interpro CGT.

Sonelog – Sonepar ne comptait pas en rester là !!!

Toute la semaine s'est bien déroulée jusqu'au vendredi ... Le vendredi, l'esprit revanchard de la direction s'est manifesté : une douzaine de salarié-es se sont vu remettre en main propre des lettres de convocation préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement, assorties de mises à pied conservatoires comme si les salarié-es présentaient un danger pour leurs collègues.

Depuis, le nombre est passé à 25 convocations dont trois élus de la CGT.

“Ces actes viennent en violation complète des termes de la sortie de crise. Ces salarié-es vont donc subir la double peine pour avoir revendiqué une augmentation légitime aux vues du chiffre d'affaires de l'entreprise” s'indigne le Secrétaire général de la CGT du Vaucluse.

Présent dans 40 pays, le groupe revendique sans aucun scrupule que 2022 restera dans les mémoires la meilleure année de tous les temps.

“Nous avons réalisé les meilleures performances de notre secteur. Le Groupe atteint un nouveau record avec un chiffre d'affaires de 32,4 milliards d'euros, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2021, et une croissance autonome de 18,5 %.”

CHU DE NANTES : JOURNÉE DE MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE PSYCHIATRIE LE MARDI 9 MAI !

Les conditions d'accueil des patients et d'exercice des professionnels se sont encore dégradées et sont, à ce jour, inacceptables pour les soignants (peu de renforts, équipages à effectuer pour des transferts et des réintégrations de patients, soignants se retrouvant fréquemment en position de travailleur isolé, en sous-effectifs, travail en mode dégradé trop fréquent, etc...).

Les prises en charge des patients sont dégradées voire dangereuses (augmentation de la violence en lien avec les problèmes d'effectifs des professionnels, les fermetures de lits, des locaux et équipements inadaptés...) et les besoins d'hospitalisations ne cessent de croître. Et des événements récemment survenus (intrusions de patients non hospitalisés, étranglements de soignants par des patients...) viennent témoigner des risques quotidiens

encourus par les professionnels. Il est donc urgent qu'un véritable plan d'action soit mis en place.

Rassemblement à 14 h 30 devant la chapelle de l'Hôpital Saint-Jacques, et manifestation vers les locaux de l'ARS à l'appel des syndicats CGT, FO, SUD.

MARSEILLE : POURSUITE DES ACTIONS POUR LE RETRAIT DE LA CONTRE-RÉFORME !

Mise en sobriété énergétique en liaison avec l'UD 13, toujours pour la lutte de la réforme des retraites !!!

La Compagnie maritime d'affrètement - Compagnie générale maritime (CMA CGM) est un armateur de porte-conteneurs français dont le siège mondial est situé à Marseille. Son offre globale de transport intègre le transport maritime, la manutention portuaire et la logistique terrestre. Elle est la quatrième entreprise mondiale de transport maritime en conteneurs et la première française.

Le groupe CMA CGM est issu de la fusion en 1996 de la Compagnie maritime d'affrètement (CMA) et de la Compagnie générale maritime (CGM), elle-même héritière de la Compagnie générale transatlantique et des Messageries maritimes.

Comme d'autres capitalistes, le groupe s'évertue à mettre la main sur les médias :

Toujours en décembre 2022, CMA CGM franchit en hausse le seuil des 5 % du capital et des droits de vote du groupe d'audiovisuel M6, avec 5,02 % au 9 décembre 28.

En 2022, la forte reprise du trafic maritime post-Covid, avec des containers pleins à craquer et l'envolée du prix du transport, a permis à l'armateur de décrocher les plus gros bénéfices de l'histoire française : plus de 23 milliards d'euros ; il a investi 23 milliards €, dont 100 millions € pour acheter le quotidien La Provence, puis en fin d'année acquérir 8 % du capital du groupe M6

CHARS LOURDS ! RETRAITES LÉGÈRES !!

Selon le ministère des Armées, la loi de programmation militaire (LPM) "*acte une hausse du budget défense sans précédent*" pour atteindre 69 milliards d'euros en 2030 contre 32 milliards en 2017, même si certains programmes d'armement ont dû être priorités au détriment d'autres. L'effort se justifie, selon le ministère, par "*la dégradation très rapide du contexte géopolitique*" marquée par la guerre en Ukraine, mais aussi par "*l'apparition de nombreux sauts technologiques qui ont un coût*".

Le projet de loi de programmation militaire (LPM), prévoyant une enveloppe de 413 milliards d'euros sur sept ans pour les armées, sera examiné dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale à partir du 22 mai, et pour deux semaines. L'exécutif souhaite l'adoption définitive d'ici mi-juillet par le Parlement de ce texte budgétaire qui couvre la période 2024-2030, avec des hausses annuelles qualifiées de "*sans précédent*". Le Conseil constitutionnel avait ouvert la voie fin avril à son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée, en validant l'"étude d'impact" accompagnant le projet de loi.

UNE AUGMENTATION FORTE DU SMIC : UN ENJEU MAJEUR POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS !!!

Depuis le 1er janvier dernier, un salarié payé au SMIC perçoit 11,27 euros par heure, soit 1.709,28 euros par mois pour un emploi à temps plein. Les dispositions du Code du Travail prévoient que si l'inflation dépasse 2%, une augmentation automatique en cours d'année revalorise le SMIC ; c'est pourquoi, depuis le 1er mai 2023, celui est revalorisé de **2,19 %** et, ainsi, passe à 11,52 euros de l'heure, soit 1.747,20 euros par mois ; ceci dans une période où le niveau global des salaires, dans notre pays, est insuffisant pour permettre de vivre dignement.

Du côté de l'alimentation, la tendance n'est clairement pas au ralentissement, avec des prix en augmentation de **15,9% sur 12 mois**. Cela devrait se poursuivre, puisque les négociations annuelles entre producteurs et distributeurs, dans la grande distribution, se sont achevées avec une hausse prévue de **10% en moyenne** des tarifs. Ces augmentations ne servent pas aux salariés de ces secteurs mais au patronat et aux actionnaires et grèvent fortement le budget des ménages. Dans les dernières données détaillées disponibles, l'Insee indique, par exemple, que les prix de **l'huile et du sucre sont en hausse de 51,1% et 48,7% en un an !**

Ce sont ces hausses très importantes des matières premières qui tirent l'ensemble des prix à la hausse. Ces hausses de prix se font en parallèle d'autres qui pèsent lourdement : +15% pour les tarifs réglementés de l'électricité, +15% pour l'essence, +4,5% pour les péages et fin programmée des tarifs réglementés du gaz. Depuis de longues années, les salariés de ce pays, les retraités, les demandeurs d'emploi, souffrent de salaires, de pensions, de prestations sociales beaucoup trop faibles. La CGT se bat en permanence pour que le SMIC et, avec lui, l'ensemble des rémunérations connaissent une augmentation significative. Nous revendiquons le SMIC à 2.000 euros et nombre de salariés soutiennent l'objectif d'une augmentation générale et significative des salaires lors de conflits et mobilisations sociales qui se multiplient. Pour que les travailleurs puissent vivre dignement de leur travail et que leurs qualifications et savoir-faire soient reconnus, la CGT attend du gouvernement que cette augmentation s'accompagne de l'ouverture immédiate des négociations dans l'ensemble des branches

professionnelles afin d'éviter les situations de décalage de plusieurs mois. **Il est urgent d'indexer les salaires sur l'inflation, à travers l'échelle mobile des salaires, de taxer les profiteurs de crise qui, en plus de bénéficier de l'inflation, y contribuent très fortement.** L'augmentation forte du SMIC, de tous les salaires et des pensions ont fait partie des revendications exprimées dans les manifestations du 1er mai, dans tout le pays.

CHIFFRES DU CHÔMAGE : TOUJOURS PLUS DE PRÉCARITÉ PENDANT QUE LA PREMIÈRE MINISTRE RAME À EXPLIQUER LE PROGRAMME DES 100 JOURS !

Pôle Emploi publie les chiffres des inscrits au premier trimestre 2023. Le principe des annonces est bien installé : la baisse dans la catégorie A, celle des personnes sans aucune activité dans le mois, est fortement mise en avant, à moins 1,2% et 3,016 millions de personnes pour France entière (Outre-mer compris). Il suffit de ne pas regarder l'arbre (des améliorations) qui cache la forêt (de la précarité) pour sérieusement nuancer ces chiffres.

D'une part, la baisse est importante pour les plus de 50 ans mais il faut noter une hausse, inhabituelle en cette période, du chômage des moins de 25 ans. Et, surtout, une fois de plus, les catégories d'inscrits.es à Pôle Emploi qui travaillent une partie du mois continuent d'augmenter : la catégorie B (personnes ayant travaillé moins de 78 heures un mois donné) monte de 0,3 % sur le trimestre (+ 6,2 % sur un an) et la catégorie C (personnes ayant travaillé plus de 78 heures un mois donné) progresse de 0,9 %. Au total, sur la France métropolitaine, le total A + B + C ne baisse donc que de 0,3%. Et, même si le rythme est moins fort qu'au précédent trimestre, les radiations augmentent de 0,2 % ! La CGT tire donc des conclusions fort différentes de celles du gouvernement : l'amélioration est essentiellement due à une progression de l'emploi précaire et au durcissement des sanctions contre les travailleuses et travailleurs privés.es d'emploi. Il n'est pas question d'accepter de nouvelles sanctions ; par exemple, contre les allocataires du RSA, comme le prévoit le projet France Travail, ni de nouvelles baisses des droits, comme l'envisage déjà Emmanuel Macron et son gouvernement. La CGT appelle au rejet de toutes les réformes régressives, sur la retraite comme sur l'assurance chômage, et à la construction de la sécurité sociale professionnelle, nécessaire à la réponse aux besoins sociaux.

CRISE DES OPÉRAS EN FRANCE : LA MINISTRE DE LA CULTURE DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS !

Une fois de plus, une de nos maisons culturelles subit des annulations de spectacles, de séries et une fermeture totale. En effet, après l'opéra de Rouen qui a décidé d'annuler plusieurs productions au printemps, c'est au tour de l'opéra de Lyon d'annoncer l'annulation d'une production, d'un festival et la fermeture du bâtiment pendant un mois cet été. La direction, dont on peut pointer du doigt la mauvaise gestion financière et l'incapacité à amortir les difficultés conjoncturelles, espère ainsi réaliser des économies pour combler un important déficit annoncé en faisant porter une partie de la responsabilité sur les salarié-es grévistes ces dernières semaines.

Les économies réalisées par ces fermetures ne peuvent se faire ni sur le dos de tous les artistes et technicien-nes travaillant pour ces maisons en leur interdisant de faire leur métier. Nous rappelons particulièrement à ces directions que les engagements des intermittent-es initialement prévus, et pour lesquels ils ont bloqué leurs dates de travail, doivent être honorés.

À Rouen, la direction met une pression inacceptable sur certains représentant-es syndicaux-les de son personnel, leur intimant sans ambiguïté de cesser de donner leur avis sur le projet de fusion des orchestres de Normandie, dont le contresens artistique et humain est pourtant largement dénoncé par les salarié-es des deux établissements. In fine c'est la permanence de l'emploi qui est menacée et nous nous devons de rappeler que précariser des travailleur-euses n'est pas un gage de qualité artistique, c'est même tout le contraire. Les directions préfèrent faire porter le poids de toutes les problématiques sur les salarié-es qui luttent pour exercer leur métier et inverser la situation plutôt que de se retourner fermement vers les responsables de l'affaiblissement des services publics du spectacle : le ministère et les collectivités territoriales qui se retirent. La situation est critique, un peu partout. Car ce ne sont pas des cas isolés, plusieurs annulations de productions ont été annoncées pour la saison prochaine. Cela montre que nous ne pouvons plus considérer le problème comme isolé mais bien celui d'un service public laissé à l'abandon par ses tutelles. Nous appelons toutes les directions à traiter avec respect et équité l'ensemble du personnel de ces établissements : il ne peut pas être la variable d'ajustement d'une politique culturelle manquant cruellement d'ambition, sous-financée depuis de trop nombreuses années. Alors que notre pays n'a jamais été aussi riche, les solutions de bon sens à portée de main de l'État existent. Nous réaffirmons notre soutien aux salarié-es permanent-es de nos structures, forces vives ancrées dans leur territoire et fers de lance indispensables des missions de service public, comme aux personnels intermittents du spectacle qui ne sauraient subir partout des plans sociaux qui ne disent pas leur nom. Une politique financière ne peut se faire sans elles et eux, sans un minimum de transparence financière envers leurs représentant-es. Nous appelons une nouvelle fois la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, à prendre ses responsabilités car elle ne peut pas laisser ainsi se déliter le service public de la Culture, ni à Lyon, ni à Rouen, ni même ailleurs !